République Démocratique du Congo Gouvernement de la République



# LE MINISTRE,

Vu la Constitution, de la République Démocratique du Congo, spécialement ses articles 93, 202 point 36 litera f et 203 point 16 ;

Vu la Loi nº 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10, 12, 45,48 alinéa 1<sup>er</sup>, 56 et 57 ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, spécialement ses articles 96 à 102 et 104 à 107 alinéa 1<sup>er</sup>;

Vu l'Ordonnance n° 15/024 du 10 juillet 2017 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement;

Vu l'Ordonnance n° 15/025 du 10 juillet 2017 fixant les attributions des Ministères ;

Vu, l'Ordonnance n° 017/005 du 08 mai 2017 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et des Vice-Ministres ;

Considérant la demande de Permis de Recherches n° **KIN/20161230/105000** introduite par la **Société IMMOBAJE Sarl** en date du **30/12/2016,** et les pièces requises y jointes ;



# Considérant que

# Le Permis de Recherches sollicité empiète totalement sur la superficie couverte par le PE 5085.

Sur avis défavorable du Cadastre Minier;

# ARRETE:

### Article 1er:

Il est refusé à la société **IMMOBAJE SARL**, ayant son siège social sis **avenue Colonel Mondjiba N°1527**, **Ngaliema**, **Kinshasa**, le Permis de Recherches sollicité.

## Article 2:

La société **IMMOBAJE SARL** a le droit d'exercer un recours conformément aux articles 57 alinéa 2, 313 et 314 du Code Minier.

# Article 3:

Le Secrétaire Général aux Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

: 1

: 1

: 1

: 1

Fait à Kinshasa, le .

Martin KABW

#### **AMPLIATIONS:**

- Cabinet du Président de la République
- Cabinet du Ministre des Mines
- Secrétariat Général des Mines
- Cadastre Minier
- CTCPM
- SAESSCAM
- Direction des Mines
- Direction de Géologie
- Direction des Investigations
- Direction chargée de la Protec. de l'Environ.
- Div. Prov. /des Mines & Géologie du ressort
- IMMOBAJÉ SARL

